L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 12 AVRIL 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 12 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi - un terrain dans le Premier District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situées sur la rue de la Commune. Aussi, un ilet de terre dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, borné par les rues Troisième, Highland, Ney et Colapissa. Aussi, tous les droits et titres à une réclamation de $542 et 35 cts.

Id. à 5 heures P. M., sur les lieux, le fonds d'une distillerie située rue Clara, entre Calliope et Euphrosine. De plus, à 10 1/2 heures A. M., aux écuries No 211 rue Gravier, deux chevaux gris aux buggies, la jument alezane Dixie et deux jeux de harnais.

Par G. De Feriet, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, à midi : une très agréable résidence d'été et terrain pour icelle, dans la ville de Mandeville, paroisse St Tammany, à une petite distance du grand wharf - provenant de la succession de Louis Chéri Lange. De plus, une très agréable résidence en briques, No ... de la rue Royale, entre Champs Elysées et Marigny - provenant de la succession de Bernard E. Goodyard.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, 62 et 64 rue de la Douane - marchandises sèches de toute sorte et de fantaisie, et 100 caisses chapeaux de paille pour dames et demoiselles, lingerie et nouveautés.

Par S. Guinault, à 11 heures, rue Hôpital, entre Bourbon et Bourgogne - meubles, peintures, glaces, etc.

Par B. J. Montgomery, aux vastes écuries 213 et 215 rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. Et, à la salle d'encan de l'encanteur, rue du Camp, un assortiment général de meubles.

Par J. Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier - chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, &c.

Par O. Vafeton, à son magasin d'encan, un assortiment général de comestibles.

Par le même encanteur, aux Nos 42 et 44 de la rue Tchoupitoulas - porne.

Par F. Fernandez, au No 56 de la rue de Chartres, près Bienville, cotonnade française, coutil, cotonnade, coton, mousselines, bonneterie, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres - chaussures, habillements, etc.

ATTENTION !

[illegible]

ATTENTION !

[illegible]

ATTENTION !!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., aux écuries de E. K. Bonham, No ... rue Gravier, Premier District, à l'adjudication des chevaux, juments, buggies et harnais, ... [illegible]

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mardi.

Opéra - Grand concert spirituel.

St-Charles - Histoire d'enchantement.

Académie - Trodden down ou Under two Flags.

Chemin de Fer de Jackson.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT.

A la date du 30 mars dernier, le général Beauregard a adressé à la compagnie du chemin de fer de Jackson, dont il est le président, son rapport annuel. Les circonstances particulières dans lesquelles se trouve placée la compagnie donne à ce document une importance particulière. ... [illegible]

Dans quelles conditions se trouvent les affaires de la compagnie au moment où cette tentative d'expropriation forcée ? C'est ce que nous fait connaître le rapport du général Beauregard. Nous y trouvons une nouvelle preuve de la probité et de l'habileté avec lesquelles l'exploitation a été conduite et les affaires traitées de la compagnie gérées.

Les arrangements pris par la compagnie pour le transport direct des marchandises au Nord par les voies de Louisville, Norfolk et Savannah donnent des résultats satisfaisants qu'il sera sans doute nécessaire d'accroître encore le matériel roulant à la force motrice. On aura une idée des efforts faits et des résultats obtenus depuis la guerre par les chiffres suivants :

Le matériel roulant de la compagnie, au 1er février 1861, se composait de 45 locomotives de première classe dont 7 entièrement nouvelles, de 35 wagons à passagers, de 550 wagons plats ou autres, tous en bon ordre, avait été réduit par les vicissitudes de la guerre en juin 1865 à 6 locomotives, 2 wagons à passagers et 19 wagons à cassés ou autres, tous en mauvais état. Nous avons maintenant, en bon état, 32 locomotives, 30 wagons de toute espèce, ... [illegible]

Les recettes, dans l'année finissant au 28 février 1870, se sont élevées à $1,465,152 58, tandis que l'année précédente elles n'avaient été que de $1,244,243 37. Les dépenses pendant l'année n'ont été que de $882,787 47, de sorte que le profit net a été de $570,455 41. Ces chiffres indiquent que les frais d'exploitation n'ont pas dépassé ... des recettes brutes, tandis qu'en général la moyenne est de 60 a 70.

Nous traduisons en entier le passage relatif aux affaires financières de la compagnie :

"Nous avons converti dans cette ville et à New York, jusqu'au 28 février 1870, 1,300 coupons s'élevant à $732,000 de nos obligations de première hypothèque, échus pendant la guerre, et les agents à Londres ont converti 670 coupons montant à ... ce qui est le montant de tous les coupons en sterling dû devant être convertis. Il reste encore sur le montant total des coupons, une somme de $12,560 à convertir aux Etats-Unis. Nous avons continué au ... favorablement des règlements ou des compromis avec le dernier détenteur d'obligations qui avait refusé d'accepter l'arrangement fait avec les créanciers anglais, savoir : 'Déposer entre les mains de tiers les coupons échus des obligations de première hypothèque de la compagnie appartenant aux créanciers, y compris les coupons dus le 1er juillet 1866, et recevoir à la place des obligations de seconde hypothèque de la compagnie au pair. Dans le cas où la compagnie manquerait à ses nouvelles obligations en ne payant pas l'intérêt sur les seconde hypothèques ainsi émises, ou sur les premières hypothèques (en commençant par les premiers coupons dûs le 1er janvier 1867), les créanciers pourraient réclamer leurs coupons de première hypothèque et rendre les titres de seconde hypothèque qui leur ont été remis ... qui les remettrait ainsi dans leur position primitive, avec une première hypothèque sur le chemin.'"

Il est donc à craindre que, si l'administration des affaires de la compagnie tombait entre les mains de gens incompétents ou suspects, disposés à mal employer les recettes du chemin, ces gens, non seulement ne continueraient pas à améliorer cette artère principale du commerce de la Nouvelle-Orléans, mais ils seraient encore hors d'état de faire face aux obligations résultant de l'arrangement conclu avec les créanciers - qui pourraient saisir la première occasion de faire vendre le chemin à eux-mêmes, en annihilant ainsi complètement les deux millions d'actions appartenant à la ville de la Nouvelle-Orléans, les $800,000 d'actions appartenant à l'Etat de la Louisiane et les $448,375 appartenant à l'Etat du Mississippi, et plus d'un million appartenant aux actionnaires particuliers.

Et si la tentative très extraordinaire faite récemment pour transférer le contrôle du chemin au moyen d'une vente forcée et illégale des actions de la ville, aux mains de membres connus de la société qui a pris à ferme le Mississippi Central, vient à réussir, la perte des actions est le moindre des inconvénients qu'on puisse prévoir. Toute l'énergie et toute l'influence d'une organisation puissante sera employée d'une façon contraire aux intérêts du commerce de la Nouvelle-Orléans, tandis que si nos propres concitoyens, ou bien les créanciers européens, qui ont déjà quatre millions de dollars placés dans l'entreprise devenaient les possesseurs des actions de l'Etat et de la ville—quoiqu'on puisse penser de l'opportunité pour l'Etat et la ville de se départir d'une source probable de revenue—il n'y aurait au moins aucun coup dirigé contre la prospérité commerciale de la ville. La dette totale de la compagnie flottante et convertie, y compris les intérêts évalués sur les comptes personnels et les comptes à payer, ne dépasse pas $1,800,000.

Le rapport énumère ensuite les documents annexés donnant des détails de comptabilité. Après avoir cité ce qui était dit dans le précédent rapport sur l'utilité d'une extension du chemin de fer jusqu'à la Levée, le rapport expose qu'une ordonnance a été obtenue à cet effet, mais que la Compagnie plaide pour faire lever une injonction des propriétaires de la rue St-Joseph, et que, d'un autre côté, la Législature avant autorisé cette extension, les travaux vont pouvoir continuer.

En ce qui concerne l'extension du chemin jusqu'à Décatur, le rapport propose à la Compagnie l'adoption d'une résolution qui autoriserait la Direction à souscrire pour le montant de la valeur actuelle des travaux faits au Nord de Canton, au capital de toute compagnie qui se proposerait de construire un chemin qui relierait le chemin de Jackson à la rivière Tennessee.

Le rapport soumet un tableau comparé des tarifs de fret du chemin de Jackson, avec ceux du Mississippi central et de deux autres chemins pour prouver que ceux du chemin de Jackson sont les moins élevés. Le rapport ajoute :

A la réunion des actionnaires, tenue le 15 avril 1868, ... [illegible] ... Cet acte est en conséquence devenu partie de la charte de la Compagnie et ne peut être changé que de la manière indiquée par la charte.

Théâtre de l'Opéra.

GRAND CONCERT SPIRITUEL.

La soirée d'hier fait grand honneur à l'Opéra, elle a été belle à tous égards.

Le public avait répondu à l'appel, et la salle était pleine, loges de première, seconde et parquet, tout était occupé, au bâtiment choisi et nombreux.

Le Stabat de Rossini a été exécuté avec un ensemble remarquable; il a produit une grande et profonde impression. Les divers morceaux composant la seconde partie du concert, ont tous été fort applaudis. Plusieurs d'entre eux ont été bissés. L'Ave Maria, de Cherubini, chanté par M. Michot, Les Rameaux, de Faure, par M. Dumestre, et le Prélude, de M. Ketten, pour piano, orgue, violon et violoncelle, l'Ouverture d'Oberon, dans l'exécution de laquelle l'orchestre nous a charmés, a été couverte d'applaudissements.

Les Concerts spirituels de la Semaine Sainte ont désormais le droit de cité parmi nous. Succès d'argent, succès artistique, ils ont reçu un double baptême, qui, nous assure longue et heureuse vie.

Le Deuxième et dernier concert aura lieu aujourd'hui, mardi.

Voici le programme de cette soirée.

PREMIÈRE PARTIE.

Stabat Mater, de Rossini; artistes, chœurs, l'orchestre, Solo, par MM. Michot, Dumestre, Depassio et Ketten, Mlles Dupuy Arnal et Zeiss.

DEUXIÈME PARTIE.

No 1—Ouverture du Freyschütz ......Weber

No 2—Le Lac ......Niedermeyer par Mlle Zeiss.

No 3—... avec accompagnement ......Ketten par M. Ketten.

No 4—Le Vallon, méditation poétique de Lamartine ......Gounod par M. Michot.

No 5—... Beethoven, MM. Guet, Cadier, ... et Carrie.

No 6—... ......Adam par M. Dumestre.

No 7—Ave Maria ......Curto par Mlle Zeiss.

No 8—... Joseph ......Méhul par M. Michot.

No 9—Prière de Moïse ......Rossini par MM. Michot, Dumestre et Mlle Zeiss. M. Calabresi conduira l'orchestre.

La crise ministérielle en France.

SOUSCRIPTION POUR ROCHEFORT.

La dépêche suivante, dont nous n'avons reçu que la dernière partie, donne le point de départ de la crise ministérielle.

Paris, 5 avril.—Le Corps législatif a eu, aujourd'hui une séance orageuse. M. Grévy a déclaré qu'il résisterait à tout plébiscite qui n'aurait pas été préalablement discuté par les Chambres. M. Emile Ollivier a formellement annoncé qu'un plébiscite serait soumis au peuple. M. Picard a appuyé la demande de discussion par le Corps législatif, faite par M. Grévy. Les députés du centre gauche ont conseillé au ministre l'ajournement de l'appel au plébiscite. M. Jules Favre a violemment attaqué le sénatus consulte, parce qu'il ... un accroissement considérable du pouvoir personnel. Il a déclaré que le pouvoir de déclarer la guerre ou la paix ne doit pas être laissé au chef de l'Etat, qui pourrait après une guerre heureuse, anéantir le pouvoir législatif. Il a dénoncé les modifications proposées dans la Constitution comme l'avènement du despotisme.

La discours de M. Jules Favre a produit une grande sensation sur la Chambre.

Quelques députés ayant demandé d'écarter la question, il a été procédé au vote sur cette proposition, et 175 voix contre 43 ont décidé que la discussion continuerait.

Sur la déclaration de M. Emile Ollivier que le gouvernement accepte l'interpellation de M. Grévy sur les pouvoirs constituants, interpellation qu'on avait reportée à la semaine dernière, M. Thiers a annoncé qu'il proposerait un vote de confiance. Ce vote, quoique non encore déposé, est accepté par le centre droit et repoussé par le centre gauche.

La discussion sur l'interpellation de M. Grévy est commencée, et l'on attend le résultat avec anxiété.

Paris, 4 avril.—Une liste de souscription, signée de 20,000 radicaux de Paris, a été présentée à M. Ordinaire, député au Corps législatif. Chaque souscripteur verse 25 centimes, et le total sera offert à M. Rochefort pour l'indemniser de la perte de son traitement de député. Des listes semblables vont être mises en circulation dans toute la France.

Voici de nouvelles dépêches que nous trouvons dans les journaux de New-York du 5 :

France.—Paris, 5 avril.—Le Constitutionnel dit que le plébiscite portera sur deux points non contenus dans les actes constitutionnels de 1852, savoir : la responsabilité ministérielle et la division du pouvoir législatif entre les deux Chambres. Il ajoute qu'il est évident que le plébiscite devra précéder la discussion de la nouvelle constitution, et qu'une proclamation est attendue de l'empereur, pour expliquer le véritable caractère du vote national.

Paris, 5 avril.—Dans la séance de ce jour du Corps législatif, M. Jérôme David a ouvert la discussion sur l'interpellation de M. Grévy relative au pouvoir constituant. Il a félicité le gouvernement impérial de son administration depuis 18 ans. Exclamations de dissentiment dans les rangs de la gauche. M. David a continué en déclarant que quant à lui, il parle, toutes les opinions s'attendaient à voir s'incliner et qu'il était fier, quant à lui, d'avoir toujours voté pour le gouvernement personnel. (Bruyantes interruptions où l'on distingue les cris : "C'est un chômeur", "c'est un crime" poussés par M. Pelletan et d'autres membres.)

Invité à s'expliquer sur la portée de ces expressions, M. Pelletan les répète et les justifie, en disant que louer le coup d'Etat, qui avait emprisonné les hommes qui sont aujourd'hui ministres de France, est une honte et un crime. (Applaudissements à gauche.)

M. David reprend son discours. Il déclare que le plébiscite sera soutenu par tous ceux qui désirent fonder en France l'union et la liberté.

M. Gambetta combat le plébiscite, comme laissant un trop grand pouvoir entre les mains du souverain. Le suffrage universel est incompatible avec la monarchie. Les Chambres ont seules le droit d'interroger la nation.

M. Ollivier a combattu les arguments de M. Gambetta en évoquant le spectre rouge, et il a conjuré la Chambre de s'unir au gouvernement, qui veut le progrès sans révolution. Il a terminé en demandant un vote de confiance.

Les membres du centre droit et MM. Jules Favre et Thiers ont proposé d'ajourner les débats au lendemain.

La Chambre a repoussé cette proposition par 173 voix contre 31.

L'ordre du jour, déclarant que la Chambre a confiance dans le ministère, a été mis aux voix et adopté par 227 contre 43.

La chambre s'est séparée dans une grande agitation.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

L'Affaire d'Auteuil.

Le procès Pierre Bonaparte devant la haute Cour.

Interrogatoire de l'Accusé.

Audience du 21 mars.

(Suite.)

AUDITION DES TÉMOINS.

Roidot, commissaire de police à Auteuil,—Lorsque l'événement est arrivé, j'étais à Paris à la préfecture de police. Ce n'est que le jour que je vis le prince, il me fit le récit de la scène; ce récit, il l'avait écrit, je n'eus qu'à le copier.

Désireux de constater avant tout la mort de M. Noir, je me rendis chez le pharmacien où il avait été transporté et je laissai le prince chez lui, après lui avoir fait donner sa parole de ne pas s'enfuir.

D. Vous avez eu des renseignements sur les personnes qui avaient entendu dire que ce n'était pas le prince qui avait frappé le premier ?—Je ne sais à ce sujet que ce qui m'a été écrit par mon collègue, M. Terrier, dont la lettre est jointe à mes constatations, et qui a entendu ce propos.

D. Quel est-il ?—M. Fonvielle aurait dit : "Le prince a tué mon ami, mais il a reçu un soufflet."

D. Le 17 janvier, vous avez fait une enquête dans la maison du prince. Avez-vous entendu dire que des menaces avaient été proférées et que la gouvernante des enfants avait cru prudent de les cacher ?—R. Oui, cela résulte des déclarations des domestiques. Selon eux, lorsque le corps de Victor Noir a été emporté, des groupes menaçants se sont formés autour de la maison, et ils ont craint qu'on n'entrât dans le jardin par la clôture en planches qui le ferme du côté des terrains dont le prince a été exproprié.

Me Leroux.—N'a-t-on pas enfoncé une porte ?

M. Roidot.—Oui, du côté dont je parle, il y a une fermeture en planches.

M. le président, au témoin.—Vous n'avez pas remarqué de traces de coups sur les joues du prince ?

M. Roidot.—Non, je n'ai rien vu; il faisait, du reste, sombre, et il ne m'eu a pas parlé.

Me Leroux.—M. le docteur Pinel s'est présenté à ce moment et il a constaté ces traces.

M. Roidot.—Je n'ai connu ce fait que par mon secrétaire.

Ces mots sont les derniers de la déposition de M. Roidot qui se retire et est aussitôt remplacé par son secrétaire, M. Lallemand.

M. Lallemand rapporte ainsi les faits tout il a été le témoin et les constatations qu'il a faites.

Le 10 janvier courant, à deux heures un quart de l'après-midi, je fus prévenu par M. Delannoy, inspecteur du marché d'Auteuil, qui vint en voiture au commissariat nous annoncer à M. le commissaire de police que le prince Pierre Bonaparte venait de tuer un homme chez lui, d'un coup de pistolet, et que le cadavre avait été transporté chez M. Mortreaux, pharmacien à Auteuil.

Je fis prévenir M. le commissaire de police qui avait été appelé à la préfecture vers midi, et je me rendis chez le pharmacien.

Je trouvai dans une petite pièce à gauche de la boutique le corps d'un jeune homme paraissant âgé de 21 ans, brun, pâle et portant de petites moustaches noires.

Il était vêtu d'un pantalon, d'une chemise en toile ouverte sur la poitrine et tachée de sang du côté gauche, les mains étaient couvertes de gants noirs. Je remarquai sur la poitrine, du côté gauche, un peu au dessous de la mamelle, un petit trou noir d'où s'échappaient quelques gouttes de sang et paraissant avoir été produit par une balle de pistolet. Le docteur Pinel que j'avais amené avec moi fut chargé d'examiner le cadavre et de procéder aux constatations médico-légales.

Voyant plusieurs personnes dans la pharmacie, je m'adressai à un monsieur qui écrivait sur le bureau du pharmacien et qui me dit être Paschal Grousset, âgé de 25 ans, rédacteur de la Marseillaise et de la Revanche, journal démocratique de la Corse.

Il me fit connaître ce qui s'était passé en ces termes :

"J'avais chargé mes amis Ulric de Fonvielle et Victor Noir de se présenter chez le prince Pierre Bonaparte, et de lui demander en mon nom une réparation pour une lettre injurieuse publiée par lui dans un numéro de l'Avenir de la Corse.

"Nous sommes arrivés chez le prince; ces deux messieurs sont descendus pour remettre au prince une lettre; ils faisaient connaître l'objet de leur visite.

"Vingt minutes environ après, pendant que je me promenais devant la porte, je vis sortir en trébuchant mon ami Victor Noir que je reçus dans mes bras. Je constatai alors qu'il était blessé à la poitrine et les quelques passants de m'aider à le transporter chez le pharmacien.

"A ce moment, de Fonvielle sortit à son tour en criant : A l'assassin !"

Une seconde personne était dans la pharmacie, je m'en approchai, elle me dit qu'elle s'appelait Ulric de Fonvielle, âgé de 27 ans, rédacteur du journal la Marseillaise; je lui demandai comment les faits s'étaient passés, il me dit :

"Nous sommes arrivés, aujourd'hui, MM. Grousset, V. Noir et moi chez le prince Bonaparte vers 1 heure moins un quart environ. Nous étions chargés, V. Noir et moi, de demander une réparation au prince au nom de M. P. Grousset, à raison d'une lettre publiée dans l'Avenir de la Corse. Nous sommes entrés dans la maison, nous avons causé au domestique qui nous fit entrer dans un petit salon, nous avons traversé une salle d'armes; nous sommes restés dans un grand salon; quelques instants après, le prince entra, je lui tendis la lettre que m'avait remise M. P. Grousset, le prince, après l'avoir lue, l'a froissée dans la main. Il nous dit alors : Je ne veux me battre avec vous, mais avec M. Rochefort. Je ne connais et ses séïdes ni ses garnements. Le prince dit ensuite : "Etes vous solidaires ?" Victor Noir alors lui a, et répondit : "Nous sommes solidaires de nos amis." Dessus le prince a donné un soufflet de la main droite à Victor Noir en même temps qu'il tirait à bout portant un pistolet de la main gauche. Victor Noir s'est élancé les bras en air vers la porte qu'il ouvrit et moi je me dirigeai derrière un fauteuil, le tirai alors un pistolet-revolver de la poche gauche de mon paletot, et au moment où je ne levais le prince tira sur moi.

"Je me suis dirigé vers l'autre porte, et au moment où j'allais sortir, le prince a tiré un second coup de pistolet. Je suis descendu, j'ai vu Victor Noir expirant, et je criai : A l'assassin !"

Le témoin continue : après avoir attendu jusqu'à 4 heures environ, voyant une foule assez nombreuse devant la boutique, j'ai pris sur moi de faire transporter ce cadavre à Neuilly. Pour cela je le fis mettre sur un brancard; je fis venir une voiture et dans cette voiture montèrent MM. P. Grousset, de Fonvielle, le docteur Pinel et, au moment où j'allais y monter, un facteur de la poste Roustan me remit un revolver à six coups avec crosse en ivoire en me disant que cette arme lui avait été remise par de Fonvielle au moment où il sortait de chez le prince. Ce pistolet était chargé de six coups; il était facile de voir qu'il n'avait pas été tiré. Je demandai alors à M. de Fonvielle si ce pistolet lui appartenait, il m'a répondu affirmativement. Je lui demandai comment il était porteur de cette arme : "J'ai toujours, me dit-il, un revolver sur moi." Je montai en voiture, je pris place en face de M. P. Grousset, à côté de M. le docteur Pinel. Pendant le trajet je vis des traces de sang sur un foulard blanc que M. de Fonvielle avait autour du cou. Lui demandant d'où provenaient ces taches, il me dit qu'il n'était pas blessé; en parlant il me montrait sa main droite; je remarquai au pouce, entre la première et la deuxième phalange à l'intérieur de la main une déchirure sanguinolente; je lui demandai d'où provenait cette blessure, il me répondit que c'était en essayant d'armer son pistolet.

Nous fîmes le chemin jusqu'à Neuilly, moitié en voiture, moitié à pied.

M. le président.—C'est bien là le revolver de M. de Fonvielle, M. Lallemand ?—Oui, M. le président.

On fait passer cette arme aux jurés qui l'examinent avec curiosité et qui semblent ne pas comprendre comment M. de Fonvielle n'a pas pu en faire usage. M. le président leur explique alors que la gâchette était relevée où la baguette dans un des canons, et que M. de Fonvielle dans son émotion ne s'est pas rendu compte de l'obstacle et n'a pu y remédier, puis il s'adresse de nouveau au témoin.

—M. de Fonvielle ne vous a-t-il pas dit qu'il était allé en Amérique et qu'il avait l'habitude d'avoir des armes sur lui ?

M. Lallemand.—Oui, il m'a raconté que, ayant vu le prince tirer et connaissant la guerre à l'américaine, il s'était caché derrière un fauteuil pour s'armer.

Me Leroux.—Je voudrais faire constater que M. de Fonvielle a dit dans sa déclaration : "Je me suis dirigé vers la porte et le prince a tiré sur moi un second coup de pistolet." C'est sa première déclaration et nous aurons à en discuter la sincérité.

DÉPOSITION DE U. DE FONVIELLE.

On introduit M. de Fonvielle. Vif mouvement d'attention.

M. de Fonvielle s'avance rapidement vers la barre en fixant le prince, qui soutient son regard sans avoir l'air d'en être fort effrayé.

C'est là une entrée dramatique qui ne cause peut-être pas tout à fait l'impression qu'en espérait l'ami de Victor Noir.

On connaît M. Ulric de Fonvielle. C'est une de ces figures que, depuis quelques mois, la photographie a le plus popularisées. Popularité bien douloureuse, puisqu'elle est achetée au prix d'un irréparable malheur ! Une barbe en buisson, des cheveux en broussailles. Parle difficilement, par saccades, ce qui s'explique peut-être par une émotion toute naturelle. N'est violent qu'en dehors du sujet, et seulement quand la politique est en jeu.

Enfin, après un instant donné à l'émotion générale, le calme se fait et M. le président invite le nouveau témoin à faire sa déposition, après lui avoir fait prêter serment de dire toute la vérité, serment que M. de Fonvielle fait avec énergie et à très haute voix.

La déposition de M. de Fonvielle est exactement conforme à la version publiée dans l'acte d'accusation.

D. Dans votre système, le prince aurait le premier commencé les voies de fait en donnant un soufflet à Noir. Le récit du prince est en contradiction avec le vôtre sur ce point. Il appuie la version qu'il avait été frappé le premier par Noir, par une constatation qui aurait été faite sur-le-champ par deux médecins. Persistez-vous dans votre dire ?—R. Ma version est l'expression de la vérité.

M. le président.—Vous avez dit au secrétaire du commissaire de police que vous aviez toujours des armes sur vous.

M. de Fonvielle.—C'est mon habitude de toujours porter un pistolet; je l'ai prise en Amérique. Je ne porte pas, moi, de pistolet dans ma chambre, mais j'en prends un quand je sors et je m'y trouve surtout autorisé dans un temps où il est de mode d'assommer les gens dans la rue à coups de casse tête.

J'ajoute que je m'étonne de l'observation. Si je n'avais pas eu de pistolet, je ne serais pas ici pour témoigner de la vérité. Pourquoi d'ailleurs l'aurais-je oublié quand j'allais chez un parent de ce duc ou prince qui donne des coups de bâton à ses domestiques. C'est mon pistolet, je le répète, qui m'a sauvé la vie.

M. le président. — C'est possible, mais alors il ne fallait pas y aller. (Mouvement.) Enfin, vous admettez que c'est chez vous une habitude de porter des armes ? — R. Surtout, je le répète, depuis que j'ai vu des princes bâtonner d'honnête gens comme M. Conté.

Ce souvenir un peu inutile est accueilli par des rires et des murmures.

M. le président.—L'Amérique dont vous parlez nous a donné d'excellentes choses, mais il y a des modes qu'il serait bon de lui laisser.

En allant chez le prince, vous dérogiez aux usages reçus en matière de duel. Il fallait lui faire demander le nom de ses témoins.

— M. de Fonvielle.—J'ai vu souvent procéder ainsi; après cela, nous ne pensions pas aller chez un assassin....

Le prince se lève alors et riposte avec une grande aigreur :

— Assassin vous-même. Vous êtes tous les mêmes; on commence à la rue St-Nicaise, on passe par Orsini pour arriver au guet-à-pens d'Auteuil.

M. le président. Est-ce raisonnable de prendre pour témoin un jeune homme de 20 ans ?

M. de Fonvielle.—Noir était un garçon loyal et honnête.

M. le président.—Mais qui avait, pour ne rien dire de plus, les vivacités de son âge.

M. de Fonvielle.—Quoi qu'on en ait dit, il était doux et pacifique. En allant à Auteuil il était très gai, très calme, très gentil, se préoccupant de se montrer homme de bonne compagnie.

M. le président.—Vous saviez que M. Rochefort avait été provoqué par le prince. — R. Non, je l'ignorais.

M. le président.— Vous entendrez M. Grousset qui ne l'ignorait pas.

Pourquoi M. Grousset restait-il à la porte ? Ce n'est pas encore l'usage en matière de duel.

M. de Fonvielle.—Je vous demande pardon.

Un juré.—Je voudrais que le témoin nous expliquât comment l'accusé a frappé Victor Noir.

M. de Fonvielle.—Il l'a frappé de la main gauche et a tiré de la droite, Noir a porté les mains à sa poitrine.

M. le président.—Le soufflet était-il violent ? — R. Très violent.

L'accusé.—La version du prétendu témoin est d'un bout à l'autre contraire à la vérité. Ce qui est vrai, c'est qu'il a violé mon domicile à main armée, il est venu pour m'assassiner; c'est lui qui devrait être au banc des accusés.

Cette réponse met fin à l'interrogatoire et le public est réellement ému, mais l'appel de M. Paschal Grousset le calme en fournissant un élément nouveau à sa curiosité.

(A continuer.)

Les Écoles publiques.—Le surintendant des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, M. Wm O. Rogers, déclare, dans un avis adressé aux professeurs et que l'on trouvera plus loin, que rien n'est changé jusqu'à présent à la condition des dites écoles et que les règlements existant doivent continuer à être mis en vigueur.

☞ LE BAUME PECTORAL AUX NAVETS SAUVAGES, de Laplace, est le remède le plus agréable en même temps que le plus sûr pour la toux.

CHRONIQUE LOCALE.

Grande escroquerie.—*Une autre opération de Wickliffe.*—Samedi dernier, un individu qu'on sait maintenant être l'ex-auditeur Wickliffe déguisé, et qu'on n'a pas vu depuis, se présenta au bureau de change de M. J. Strauss, rue St. Charles, et lui vendit pour $150,000 de warrants d'Etat frauduleux. Il reçut $71,000 comptant et un chèque de $79,000 sur la banque du Sud. Il dit qu'il reviendrait lundi ou qu'il en verrait quelqu'un pour la balance.

Dans l'intervalle, M. Strauss avait eu des soupçons, arrêta le paiement du chèque et donna l'éveil à la police, mais trop tard pour attendre Wickliffe qui est allé on ne sait où. Le messager était James Mushaway, qui a été arrêté au moment où il partait pour réclamer la balance. On a trouvé sur sa personne $15,000 qu'on regarde comme sa part dans l'opération Wickliffe.

Cette somme a été remise à M. Strauss et c'est probablement tout ce qu'il retrouvera jamais des $71,000. Mushaway, qui a été mis sous clé, sera interrogé aujourd'hui devant le recorder Houghton.

L'affaire de Morgan et de la Compagnie de Chattanooga.—Dimanche à la pointe du jour, des travailleurs envoyés par la Compagnie de Chattanooga, enlevaient les rails que M. Ch. Morgan avait fait placer pour mettre en connexion le chemin de fer de Pontchartrain avec le ferry des Opelousas, ou, pour parler d'une manière plus explicite, avec le ferry de la gare du chemin de fer du Texas à Belleville. La raison donnée par la Compagnie de Chattanooga est l'intervention de M. Morgan dans le droit de passage de la Compagnie le long de la levée, car on sait qu'un embranchement du chemin de Chattanooga doit passer dans l'Avenue des Champs-Elysées pour gagner sa gare sur la levée dans le 3ème district. La Compagnie de Chattanooga faisait en outre enlever de barrières cette portion de batteau et de warf devant la rue Calliope où les steamers de Morgan, usuellement, débarquent et prennent leur fret. Cet espace mesure cent yardes de face au fleuve sur une profondeur de 50, et la Compagnie le réclame comme sa propriété, l'ayant achetée aux enchères publiques. La barrière va jusqu'au bord de l'eau.

D'après cela, on pouvait penser que M. Morgan serait le premier à faire des démarches pour combattre un état de choses qui nuit considérablement à son entreprise de bateaux; mais point, il a été devancé par la Compagnie de Chattanooga qui, par l'intermédiaire de ses avocats, MM. Campbell, Spofford et Campbell, a fait afirmer son droit de propriété au morceau de batture dont il s'agit en alléguant que le maire et les autorités de la Nouvelle-Orléans ont menacé de l'interrompre dans l'exercice de son droit de jouissance sur la propriété désignée pour la construction de la voie ferrée qui sera ouverte, dit la pétition, de la Mobile à la Nouvelle-Orléans, pour fret et voyageurs, pendant l'été ou l'automne.

L'affidavit porte la signature de J. J. Williamson. L'injonction a été accordée par le juge Dibble, à la condition, par la compagnie, de fournir un cautionnement de $20,000, cautionnement qui a été promptement fourni.

Chemin de fer du Texas.—La Compagnie de Chattanooga a passé un contrat avec MM. Dillon, Casement & Co., qui ont construit une portion du chemin de fer du Pacifique, pour la construction du chemin de fer de Chattanooga à Houston. La voie doit être achevée et ouverte vers le 15 décembre prochain.

L'affaire du chemin de fer de Jackson.—L'avocat de ville M. Beckwith au nom de la Nlle-Orléans, intervenant dans le procès McComb contre la Compagnie du chemin de fer de Jackson, a obtenu hier de la Cour Suprême un writ de prohibition, adressé au juge Dibble et au shérif Maxwell pour leur interdire de délivrer au plaintiff M. McComb, les certificats qui sont maintenant entre les mains du shérif, bien qu'il ait fourni une caution de $300,000, simple montant de l'acquisition, ce qui est insuffisant, allègue l'avocat de ville. D'autres raisons sont aussi invoquées par lui en faveur du writ de prohibition.

La huitième cour de district.—Cette Cour a entendu hier l'affaire du mandamus sollicité par M. McComb, pour forcer son inscription sur les registres de la compagnie de Jackson, comme acquéreur du capital de la ville et de l'Etat dans le chemin de fer de ce nom. Les avocats ont fait de longs plaidoyers et l'affaire a été remise à aujourd'hui.

L'affaire des abattoirs.—Toutes les affaires des cours de district sur l'appel à la Cour Suprême dans les contestations par l'Association des bouchers et par MM. Imban, Aycock et d'autres, ont été décidées hier en faveur de la compagnie des Abattoirs dont le stock a du monter considérablement. Le juge Wyley a émis une opinion contraire à l'arrêt et un appel sera sans doute interjeté à la cour Suprême des Etats Unis, sur un writ d'erreur.

Compagnie d'assurance des facteurs et négociants.—On trouvera dans notre partie anglaise la liste des membres qui ont été nommés directeurs de cette populaire et florissante compagnie. Nous remarquons parmi eux des noms inspirant toute confiance sous tous les rapports, et nous félicitons la compagnie d'avoir fait de tels choix.

Le char moteur.—Dimanche, dans la matinée, une troisième expérience pneumatique a été faite sur le rail de la Compagnie du Crescent, entre la rue Poydras et la rue du Canal, et de la rue du Canal jusqu'à la rue Céleste, par la rue Tchoupitoulas. Cette expérience a réussi comme les premières; mais les machines ont été jugées imparfaites, et elles devront être améliorées.

Rapport mortuaire.—Pendant la semaine qui a fini dimanche dernier à 6 heures du matin, il est mort 135 personnes dont 86 du sexe masculin, 47 du sexe féminin, 69 de race blanche, 42 de race noire, 20 de race mêlée et 3 non classées. Sur ce nombre, la petite vérole a fait 33 victimes, dont 4 blanches et 29 de couleur. Ce rapport comprend le 5e et le 6e Districts.

Restauration.—On dit qu'un projet de restauration pour l'hôtel St Louis est à la veille de se réaliser. Des propositions d'achat ont été faites à la banque des Citoyens, et la banque serait disposée à les accepter. Cependant, il n'y a encore rien de conclu.

Vol.—Dans la nuit de samedi à dimanche une montre d'or et divers articles de vêtement et de linge fait ont été volés chez M. T. M. Bayley rue Chipewa st. Les voleurs étaient entrés par une porte de derrière.

Articles volés.—Un nommé Henry Gresham a été arrêté hier, rue des Magasins, parce qu'il avait en sa possession quantité de pièces d'argenterie supposées avoir été volées chez M. Davis dont elles portent les initiales.

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches transmises à l'Abeille.

Nouvelle dépêche de Rodas.

Les insurgés se battent entre eux.

Récolte de sucre à Cuba.

Le Concile Œcuménique.

L'infaillibilité sera votée par acclamation.

La crise ministérielle continue en France.

Le pouvoir plébiscitaire.

Influence présumée de Rouher.

Une grève de fabrique à Paris.

Nouvelles européennes.

Londres, 11—La crise dans le ministère français est attribuée à l'opposition d'une partie du cabinet au maintien du pouvoir plébiscitaire dans les mains de l'Exécutif.

La *Pall Mall Gazette* blâme la politique de Gladstone à l'égard des affaires irlandaises et prédit la défaite du bill d'Irlande à cause de la complication et de l'obscurité de ses clauses. Le même journal conseille l'envoi d'un steamer aux pêcheries pour y surveiller les steamers de guerre américains qui s'y trouvent.

Lisbonne, 11—Des avis du Paraguay disent que Lopez s'est subitement retourné et qu'il a remporté une victoire complète sur ceux qui le poursuivaient. On croit à Rio Janeiro que cette victoire prolongera la guerre indéfiniment.

Madrid, 14—Le procès du duc de Montpensier commence demain.

Paris, 11. — Des précautions extraordinaires avaient été prises, contre les désordres qu'on redoutait. Tout est tranquille.

Paris, 11 midi—Jusqu'à présent Buffet, seul, s'est retiré du ministère. La démission de Daru est toujours regardée comme probable.

Londres, 11—Le *Memorial Diplomatique* a reçu avis que le Concile Œcuménique adoptera le dogme de l'infaillibilité par acclamation, le lundi de Pâques.

Madrid, 11—Nombre d'arrestations ont été faites depuis la suppression de Fenians.

Paris, 11 avril—Les ouvriers de l'immense fabrique de M. Cail, en cette ville, se sont mis en grève.

Après-midi.—La démission de Daru est attendue à chaque instant. S'il la donne, d'autres démissions suivront. L'impression que l'Empereur est influencé par M. Rouher gagne du terrain.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 11 avril—Rodas télégraphie de Puerto Principe que deux colonnes sont revenues sans avoir vu l'ennemi. Les forces ... et ... endroit ont des provisions pour deux mois. Il a envoyé ici deux hommes et une femme pris par les troupes. Les hommes ... pendus. La correspondance des rebelles a été capturée et l'on a trouvé quantité de leurs plans. L'avant garde des insurgés s'est rendue. Ils rapportent que Betancourt, Diego Aguero et un américain nommé Max hart sont les principaux chefs des insurgés et quelques uns se sont embarqués après s'être battus entre eux. Cespedes a l'intention de quitter le pays. Il sera poursuivi avec vigueur. L'anarchie, la panique et la désertion règnent parmi les rebelles. Quelques uns ont levé l'étendard de la révolte contre Agramonte à cause de la conduite tyrannique d'hier. Les chefs de cette révolte ont assassiné 14 de leurs hommes. Ces nouvelles favorables ont produit beaucoup de satisfaction.

La Havane, 11—Exporté d'ici et de Matanzas, pendant la semaine, 53,000 caisses de sucre, dont 10,000 pour les Etats-Unis, avec 5,500 boucauts. Stock 441,000 caisses et 21,000 boucauts.

Beaucoup de plantations ont fini de rouler. On croit que la récolte sera de 15 à 20 pour cent inférieure à la dernière.

Petites affaires, mais prix fermes. Les détenteurs demandent une hausse. No 10 à 12, classification hollandaise, fermes à 7 3/4 et 8 1/2, du No. 20, de 9 à 11 1/2.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—Le gén. Meade a été nommé président de l'association de l'armée du Potomac.

L'affaire des legal tenders a été remise par la Cour Suprême à lundi prochain.

Balance des espèces à la Trésorerie, $102,... dont $...; en ... sont des certificats d'espèces. Balance en billets ... Il faudra payer $28,000,000 pour l'intérêt semestriel de 5-20.

Washington, 11—Le juge Underwood ... que toutes les questions concernant l'acte de Virginie soient renvoyées à la session de la cour en mai.

La reprise de la question des legal tenders a soulevé beaucoup d'aigreur à la Cour Suprême, ce matin. Ce n'est pas une question de droit, mais le ton des juges a attiré l'attention et a donné lieu à quelques expressions de regret à la barre.

Chambre.—Cox et Eldridge avant été nommés comme membres du comité pour prendre les arrangements au moyen desquels la Chambre pourrait participer à la célébration du lancement, une discussion s'élève sur le droit de la Chambre à exiger un pareil devoir de ses membres quand ils ont déclaré que leur position officielle n'exigeait pas un tel service. L'orateur décide que lorsque la Chambre charge un comité de l'exécution d'un ordre, le règlement imposait à tout membre le devoir d'y obéir, et Cox et Eldridge ne sont pas excusés. Subséquemment, néanmoins, la résolution accordant l'usage de la salle des Représentants est rescindée et le comité déchargé. Quelques paragraphes du tarif sont discutés et la Chambre s'ajourne. Rien d'important au Sénat.

Washington, 11—A la Chambre aujourd'hui le gén. Clarke du Texas a présenté un bill pour faire exécuter des travaux hydrographiques à Watagonda, baie du Texas, au Rio Grande et dans les bayous entre Jefferson, Texas, et Alexandria et Shreveport, Louisiane.

Nouvelles diverses.

Schenectady, New York, 11—Deux bâtisses à 5 étages en voie de construction, se sont écroulées aujourd'hui et ont écrasé une personne et blessé trois.

Richmond, 11—Les deux maires ont eu une conférence aujourd'hui et sont convenus de soumettre leur affaire à la Cour d'appel de la Virginie dans le cas où l'audition de la cause par le juge-président Chase éprouverait du délai.

Toledo, O., 11—Un nommé Augustus Latterlock, prussien de naissance, venant du Texas, a été découvert aujourd'hui comme un escroc maçonnique par un bureau de secours maçonnique. Il a opéré tout récemment à Chicago, Milwaukee, Détroit et autres villes, toutes localités où il a obtenu des maçons quelques sommes d'argent.

Memphis, 11—Le général Rust, citoyen notable de l'Arkansas et officier général de l'armée confédérée pendant la dernière guerre, et, avant la guerre, membre du Congrès, est mort d'une fièvre congestive le 4 du courant.

F. A. Clark, shérif radical du comté de Limerton, Arkan., a disparu en emportant les greenbacks collectés par lui dans une exécution.

Toronto, Ouest Canada, 11—Daniel Morrison, éditeur du *Daily Telegraph*, est mort d'apoplexie ici aujourd'hui.

Montréal, 11—Les troupes et les volontaires se tiennent prêts à marcher au premier avis pour repousser une incursion de Fenians à laquelle s'attendent les autorités d'après des avis reçus.

Chicago, 11—L'hôtel Lincoln, à Lincoln, Ill, a brûlé ce matin. Plusieurs bâtisses attenantes ont brûlé aussi. Perte $20,000. Pas d'assurance.

Raine, Wis., 11—Samuel Watson, convaincu d'avoir tué Mme Hawley, a été condamné aujourd'hui au pénitentier pour la vie. Il est âgé de plus de 60 ans.

Chicago, 11 avril—Les banques nationales de cette ville contesteront l'assessement de leur stock pour les taxes d'Etat et de comté, par la raison qu'elles sont inégales et excessives, étant en effet trois fois plus fortes que les taxes sur les biens personnels.

Le congrès Fénian s'est réuni aujourd'hui. 100 délégués environ étaient présents. La séance n'a pas été publique.

Milwaukie, Wisc., 11 avril—La réunion annuelle de la Chambre de commerce a eu lieu aujourd'hui. Les nouveaux officiers ont été inaugurés. Reçu pour 1869, près de 20 millions de b isseaux de grains. Expédié 14 millions.

St-Louis, 11 avril—Dwight Durbee, vieux citoyen notable, a été nommé trésorier de ville à la place de Susisky, concussionnaire. Adolphe Kroeger, accusé d'avoir été un instrument dans les défalcations de Susisky et d'avoir volé $23,000, a été arrêté.

Kroeger était chargé du trésor en été dernier, pendant que Susisky était à New-York et y opérait, et Kroeger dit avoir pour Susisky en blanc pour faire face aux dépenses courantes du bureau. Il a abandonné sa maison et un lot aux autorités de ville pour couvrir la défalcation. Tous deux sont en prison maintenant.

La navigation est ouverte jusqu'à St-Paul.

Un train de quartier-maître allant du fort Sill, territoire indien, au fort Harker, Kansas, pendant qu'il était campé à Bluff Creek a été attaqué dans la nuit du 6 mars et 139 animaux ont disparu. Les assaillants étaient habillés comme des indiens, mais les autorités militaires pensent que ces coquins étaient des blancs déguisés. On a pris des mesures pour retrouver les animaux et capturer les enleveurs.

Louisville, 11—Mickey et Smith, accusés de meurtre, et 7 autres personnes détenues pour d'autres offenses, se sont évadés ce soir de la geôle, en sortant par le toit qu'ils avaient coupé. Ils n'ont pas encore été repris.

Marchés Européens.

Liverpool, 11, au soir.—Coton calme et ferme. Uplands 11 1/4. Orléans 11 1/2. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 11—Coton ferme. Vendu 2500 balles. Uplands 23 1/2.

New York, 11—Argent de 5 à 6. Sterling 9 1/8 à 9 1/4. Or de 112 5/8 à 112 3/4. Gouvernements fermes et plats. Fonds du sud fermes.

New York, 11—5-20 111 7/8, 10-40 106 1/8. Louisiane 76 1/2 et 72. Levée 76 1/2 et 80 1/2.

Memphis, 11—Coton calme à 22 1/4 et 22 1/2. Vendu 700 balles. Reçu 1178.

Charleston, 11—Coton calme, mid. 22. Vendu 150 balles. Reçu 400 balles. Stock 16,023 balles.

Savannah, 11—Coton ferme. Mid. 22. Vendu 450 balles. Stock 38,798.

Mobile, 11—Coton ferme et en bonne demande. Mid. 22. Vendu 200 balles. Reçu 856. Envoyé à la Nouvelle-Orléans 250. Stock 52,028.

Galveston, 11—Coton plat et sans changement. Bon ordinaire 18 3/4. Vendu 100 balles. Reçu 914. Stock 27,990.

Augusta, 11—Coton calme et ferme. Mid. 21 1/4. Vendu 379 balles.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 11—Arrivé le steamer Yazoo, de Philadelphie, par la Havane.

(Dépêches de Lundi.)

Paris, 10 avril—L'empereur refuse toute concession à l'égard du plébiscite. M. Buffet a donné sa démission. Aucun autre ministre ne s'est démis jusqu'à présent, bien qu'on attende d'autres démissions. La ville de Paris est parfaitement tranquille. La grève du Creuzot ne paraît pas encore mûre à sa fin.

Londres, 10 avril—On dit que les négociations entre le gouvernement russe et l'ambassade chinoise ont été suspendues. On n'en donne pas la raison.

Madrid, 10 avril—Les barricades, dans le faubourg de Barcelone, ont été emportées par le capitaine-général, après quelques chauds engagements, et la conscription pour l'armée va maintenant son train. Elle est terminée partout maintenant en Espagne, et la cause immédiate du conflit a cessé.

Madrid, 10 avril—Les pertes faites à Barcelone ne sont pas lourdes. Le gouvernement espagnol a ordonné aux autorités cubaines de relâcher le steamer américain Lloyd.

New-York, 10 avril—La société ... lavagiste s'est finalement dissoute. La récolte actuelle du coton est portée à ... valant 250 millions en or. D'autres récoltes ont été en ... abondance, et celle-ci, mais aucune n'a fait autant d'argent. Les importations ont été de ... millions et les exportations de 5 millions cette semaine.

Le *Herald* publie une dépêche spéciale disant que Buffet, Daru et Talhouet se retireront probablement du ministère. Un conseil de ministres a été tenu pour délibérer sur le choix de leurs successeurs. Tout vas, Ollivier reste premier ministre. On dit que le vicomte de la Guéronnière et Mogniet seront appelés pour remplir les places vacantes.

Deux cent cinquante Cubains sont partis hier soir pour Cuba par la voie de Floride.

Les steamers Nevada de Liverpool, De Soto de la Havane et de la Nouvelle-Orléans, United States de la Nouvelle-Orléans, sont arrivés.

Une lettre de Panama dit que Salgar a été déclaré président à Colombie. La reconnaissance des Cubains comme belligérants a passé au Sénat. La commission du gén. Mosquera est rappelée.

Le traité relatif au Canal de Darien a passé à la première lecture presqu'à l'unanimité.

Le procès de McFarland continuera demain. On entendra des témoins dans le nombre desquels se trouvent Greeley, H. Ward Beecher et d'autres notabilités acteurs dans les cérémonies du mariage.

Chicago, 10—Le congrès Fénian convoqué demain sa session, en cette ville. Les séances seront secrètes, et selon toute apparence, il y aura beaucoup de monde.

Cincinnati, 10—La construction de la bâtisse pour la prochaine Nationale ... s'est avancée rapidement. Elle aura 300 pieds de long sur 110 pieds de large et pourra recevoir 15,000 personnes et de plus ... musiciens et 120 chanteurs.

Une stricte propreté n'est pas à l'ordre du jour dans tous les restaurants. St Louis en donnant, le fait suivant en fournirait la preuve.

Savez-vous, dans un certain nombre de maisons, combien de temps la même eau sert pour laver la vaisselle ?

Vous ne voudriez pas le croire ... la changé tous les huit jours ... quinze jours, suivant que la cuisine est plus ou moins grasse.

En voici la raison : Le plongeur, c'est le nom de l'employé qui lave la vaisselle, a pour cette opération un cylindre de ... qui est maintenu en état d'ébullition durant toute la journée. Elle se refroidit, et la graisse qu'elle contient et qui est le bénéfice du plongeur se trouve le lendemain matin à la surface du cylindre. On enlève cette graisse et on la met de côté. Plus l'eau est conservée longtemps, plus elle est imbibée de graisse et par conséquent plus elle rapporte.

Le plongeur la vend à raison de 2 fr. le ... de 2 fr. 50 c le seau, et 4 fr. le ... Elle est achetée par les marchands de suifs.

TEMPÉRATURE—11 Avril 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DURAMEL, OPTICIEN.

6 heures A. M.	54	degrés
12 "	67	"
3 " P. M.	71	"
6 "	69	"

☞ Avez-vous un rhume, une toux opiniâtre, mal à la gorge ? Procurez-vous de suite un flacon de Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé, et votre mal disparaîtra comme par enchantement. On le trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poëtes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

☞ Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses du Dr. Idalise assure la guérison de toutes les maladies de la peau, des rhumatismes, de la goutte, des maux de reins, du cancer, des ulcères, de la lèpre, des démangeaisons, des affections du foie, des maladies vénériennes. Voir l'annonce.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de Willcox & Gibbs."

La Poudre Labour est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Labore est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyons & Co, 40 et 42 rue du Camp; Ducongé, 39 rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 285 rue Royale.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

☞ Le spasme chez les enfants est le plus souvent le résultat des vers. ... [illegible] ... Que l'acheteur examine lui-même, soigneusement, chaque bouteille, dont le contenu n'est véritable qu'autant qu'elle porte les initiales B. A. avant le nom de Fahnestock. ... Le nom de Fahnestock ... B. A.

NATTES CANTON.

ELKIN & CO.,

168 ......de la rue du Canal......168

Reçoivent, en ce moment des NATTES BLANCHES, CARREAUX et FANTAISIE, de qualités supérieures, qu'ils leur offrent à une très GRANDE RÉDUCTION.

Ils vendent également des TAPIS, des TOILES CIRÉES et des STORES à très bon marché.

Loterie Royale de la Havane.—$380,000 en OR. Tirage tous les dix sept jours. Lots payés en or et tous renseignements fournis. Les taux les plus élevés payés pour doublons et monnaie d'or et d'argent de toutes sortes. TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street, New York.

Société Suisse de Bienfaisance.

Décédé, hier soir, à 8 heures, à l'âge de 46 ans, GEORGE CABALZAR, natif du canton des Grisons, Suisse. Les amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Suisse de Bienfaisance, sont invités à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 81 rue St Philippe.

12 avril — A. BORER, Secrétaire.

Décédé d'une fièvre typhoïde au Lycée Impérial d'Angoulême, à l'âge de dix sept ans et demi, FELIX STEPHEN RAOUL MACÉ, natif de la paroisse St Charles, fils de feu CHARLES MACÉ et dame CLARA OLLIER et beau fils d'EMILE LEFRANC.

Décédé, Vendredi soir, à 9 heures et demie, après une longue et douloureuse maladie, JOHN E. HOLLAND, à l'âge de 49 ans.

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal. Extraction des dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur,

184......RUE DELORD......184

(Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, ...

Bureau du Surintendant des Écoles Publiques, No 39 rue Bourgogne.

AVIS AUX PROFESSEURS. ... [illegible]

Avis. [illegible]

Avis. [illegible]

Demande. [illegible]

Demande. [illegible]

Demande de Solliciteurs. [illegible]

Champagne Roederer. [illegible]

$10 de Récompense. [illegible]

Conclave Ætna No. 15, S. W. M.

MARDI SOIR 12 Avril 1870. [illegible]

GRANDS SACRIFICES EN Marchandises Sèches, Pour cause de dissolution de société.

F. G. BARRIÈRE & CO,

... RUE DU CANAL. [illegible]

ÉTABLI EN 1836.

CASSIDY & MILLER,

Agents de la Compagnie de Manufacture de Duck Coton Fleet Wing. Au Coin des Rues Camp et Poydras.

NOUS fabriquons, comme par le passé, toutes ... de Tentes unies et fantaisie, Stores de fenêtres et de portes, Couvertures de wagons, Prélarts, Drapeaux ... [illegible]

THEO. DANZIGER, 163 RUE DU CANAL 163

500 Châles de Dentelle à 50 pour cent de rabais.

Grande vente de Dentelles et de Rubans fins, AU MAGASIN DE JAS. RYBACK,

Vente, pour cause de maladie, du Café des Attakapas, encoignure des rues Jefferson et Front-Levée ou Water street. [illegible]

Nouveau Traitement. GUÉRISON RADICALE de la plupart des MALADIES DES YEUX, ... [illegible]

Avis aux Consignataires. [illegible] WILLIAMS, RUPERTI & Co.

Propriétés à vendre et à louer.

A louer ! LE PREMIER ÉTAGE MEUBLÉ de la maison ... [illegible]

MANDEVILLE. A VENDRE OU A LOUER. TROIS MAISONS ... [illegible] E. F. MIOTON, 47 rue Royale.

Grande Ile. A VENDRE OU A LOUER. ... E. F. MIOTON, 47 rue Royale.

A Louer. Une belle résidence, No. 75, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser à E. F. MIOTON, 47 rue Royale.

A Louer. UNE BELLE MAISON située rue Toulouse, No. 20, ... [illegible]

GRAND BAL PARÉ DONNÉ PAR LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, A LA SALLE DE L'OPÉRA. Le 2 Mai 1870. AU BÉNÉFICE DE CETTE INSTITUTION.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS. [illegible names]

Prix du Billet ... $2.00.

MAISON J. GALINIER, No 101, Rue Royale, ENTRE ST LOUIS ET CONTI. Lundi, 14 Mars, Ouverture Des Nouveautés de Printemps et d'Eté, CHAPEAUX MODELES, REÇUS DES MEILLEURES MAISONS DE PARIS. Toutes les Nouveautés POUR MODES. Prix très avantageux en raison de LA BAISSE DE L'OR.

Marchandises Sèches de Printemps AU PRIX DE L'OR. Grande Réduction de Prix SUR TOUT LE STOCK EN GÉNÉRAL.

PEPIN & TURCOTTE 138 RUE DU CANAL 138 [illegible]

Huile de Foie de Morue, pure, DE NORVÈGE, ET Phosphate de Chaux, AU No 139 DE LA RUE DU CANAL. [illegible] FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens et Chimistes.

AVIS. [illegible] ERNEST TURPIN.

Nouveautés de Printemps. LEON GODCHAUX, 81 ET 83...RUE DU CANAL...81 ET 83 Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

AVANT profité de la baisse de l'or pour faire des achats considérables, est à même d'offrir au public, à des prix d'une modicité inconnue à la Nouvelle-Orléans jusqu'à ce jour, les marchandises annoncées après. CHEVIOTTES ÉCOSSAISES, importation tout à fait nouvelle. ETOFFES MÉLANGÉES, nuances assorties. ETOFFES A CARREAUX, haute nouveauté. CASIMIRS BATISTE, de toutes nuances ... ETOFFES NOUVELLES pour paletots et gilets. DRAPS EXTRÊMEMENT LÉGERS fabriqués spécialement pour ce climat, d'après les ordres de M. Léon Godchaux. MÉRINOS en tous genres. VÉNITIENNES en tous genres. REPS. VETEMENTS D'ENFANTS, pour première communion, en tous genres. LINGE DE DESSOUS, D'ÉTÉ. CHAPEAUX, PARAPLUIES, etc, etc. ... NOTA.—Les marchands-tailleurs sont informés que la maison Godchaux a importé, spécialement pour son département de DRAPERIES, un stock immense qui n'a rien de commun avec les marchandises importées pour la manufacture.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougats, Candis Stat, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ... GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelé etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. ... UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC. ETC. ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON, ... Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents. par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

La Quatrième Foire d'Etat DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE et AGRICOLE ... [illegible]

REDMOND B. MANNION, Au No 29 de la rue Carondelet. [illegible]

Sel de Turks Island. [illegible]

DENTISTES. Dr. C. BLANCKE, 416 & 418 Rue St-Charles 416 & 418 Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM ! ALUMINIUM ! ... GRAND SUCCÈS. [illegible] A. F. McLAIN, chirurgien dentiste. [illegible]

Le Dr. J. S. Knapp, CHIRURGIEN DENTISTE. [illegible]

$20 Seulement $20. [illegible]

Dr. MALONEY, DENTISTE, No 283 rue St-André, près Magasins. (Quatrième District.) [illegible]

Changement de domicile. J. A. CASABAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE. [illegible]

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE. [illegible] AUSSI LES LIGNES SUIVANTES : [illegible] Aussi Un assortiment général de Quincaillerie d'étagères et pour Habitants. ... Les véritables Bamboo. A. ROUSSET, Magasin de Quincaillerie, No 17 Vieille Levée, Vis-à-vis la Douane.

ENTREPOT DE RIZ, A la Nouvelle-Orléans. A. MAUREAU, 43......Rue Peters......43 ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE. TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ. Ordres promptement remplis.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. SUR LE 11 AVRIL—CLASSE ... [illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE. BUREAU : No. 100 de la rue Commune. CAPITAL PLACÉ EN EXCELLENTES GARANTIES ... $600,000. CETTE COMPAGNIE assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières, aux plus bas taux ... [illegible] CHAS. BRIGGS, Président. ART CARRIÈRE, Vice Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Nouveautés de Printemps. Mme EMERY, 66 ... RUE ROYALE ... 66 [illegible]

PRINTEMPS 1870. DRAPS, CASIMIRS ET GILETS, Chez C. COUTEUX, ... rue de Chartres, coin Douane. ... DRAPS ... COTONNADE DES ATTAKAPAS.

Propositions pour la vente de Bonds BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nlle-Orléans, 31 mars 1870. [illegible]

Marchandises à bon marché par suite de la BAISSE DE L'OR. J. G. BERMEL & CO, 121 ... RUE DU CANAL ... 121 [illegible]

Avis au Public. HOTEL ST. CHARLES. [illegible]

M. EHRENBACH, PIANOS PLEYEL, ERARD ET BORD, Au No ... de la rue Baronne. [illegible]

A vendre, pour cause de départ. GROCERIES. [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans, Incorporée le 15 mars 1855. AU No 156 DE LA RUE DU CANAL. [illegible]

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

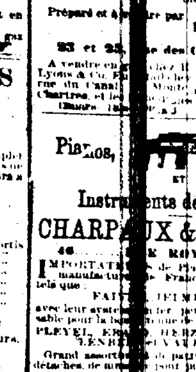

Le Baume pectoral aux navets indiens ... [illegible] Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 93 et 95, rue des Champs-Elysées. [illegible]

Pianos, Pianos et Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 46 ... RUE ROYALE. IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats Unis, tels que FAIVRE, HEIMINI, BORD, ... PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, ... [illegible]

Hôtels.—Restaurants.—Cafés.

RESTAURANT DE PARIS. 32 - - - Rue Bienville - - - 32 Entre Chartres et Vieille-Levée. [illegible]

SALON D'HUITRES. ET RESTAURANT DE JANZEN, ... rue Royale, Nlle-Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLYTE ... RUE ROYALE, No 11. [illegible]